



Mardi 17 septembre 2013

COMMUNIQUE

de

Jean-Pierre BLAZY

Député du Val-d'Oise - Maire de Gonesse

**Avec 49 députés de la majorité,**  
je propose une CSG progressive pour remettre la justice  
fiscale et le pouvoir d'achat au cœur du budget 2014

En juillet dernier, responsables et parlementaires de la majorité, nous avons appelé de nos vœux la mise en œuvre d'une grande réforme fiscale conformément à l'engagement n°14 du Président de la République.

Alors que s'ouvre, dans des conditions difficiles, le débat public sur les orientations budgétaires pour 2014 et que la préoccupation du pouvoir d'achat prend de l'ampleur dans nos territoires, il est temps de poursuivre cette initiative commune.

Nos propositions ne semblent pas avoir été retenues dans les premiers arbitrages du budget 2014. Parlementaires de la majorité, nous soutenons l'élargissement du mécanisme de décote de l'impôt sur le revenu proposé par le Premier ministre, mais nous pensons qu'il est possible d'aller plus loin sur le terrain du pouvoir d'achat.

Nous souhaitons donc déposer **deux amendements au futur projet de loi de financement de la sécurité sociale pour rendre la CSG progressive**. Cette mesure de justice fiscale permettrait de rendre, de manière substantielle, du pouvoir d'achat aux catégories populaires et moyennes sans accroître le déficit public : à titre d'exemple, avec cette réforme, un couple marié, rémunéré au SMIC, avec deux enfants à charge, verrait son pouvoir d'achat augmenter de près de 75 euros par mois.

Rendre la CSG progressive constituerait un engagement fort du Gouvernement en faveur d'une politique juste qui produise des effets réels et rapides sur la fiche de paye, tout en réduisant les inégalités.